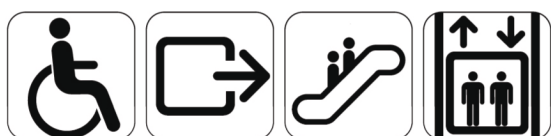




NOTICE

d'installation et de programmation du
BOUTON SAILLIE METAL Touch

TBP/SAILLIE



BOUTON POUSSOIR SAILLIE METAL Touch TBP/SAILLIE

BOUTON POUSSOIR SAILLIE METAL Touch TBP/SAILLIE

1. Présentation et description du bouton poussoir.

Le bouton poussoir sensitif Metal Touch est totalement électronique, sans partie en mouvement et d'un design ergonomique. En tant que contrôle d'accès, il peut fonctionner comme un bouton poussoir autonome, ou être raccordé à un contrôleur pour permettre de sortir d'une zone protégée. Ce produit d'avant garde est activé par le contact de la main généré par l'électricité statique de l'utilisateur. Le boîtier élégant en fonte d'aluminium allie élégance et robustesse.

2. Caractéristiques du bouton poussoir.

- Bouton poussoir sensitif.
- Destiné à un large éventail d'applications.
- Bornier séparé pour la mise à la terre.
- Cavaliers pour mode Marche / Arrêt ou impulsif (3 - 5 et 10 sec)

3. Spécifications du bouton poussoir.

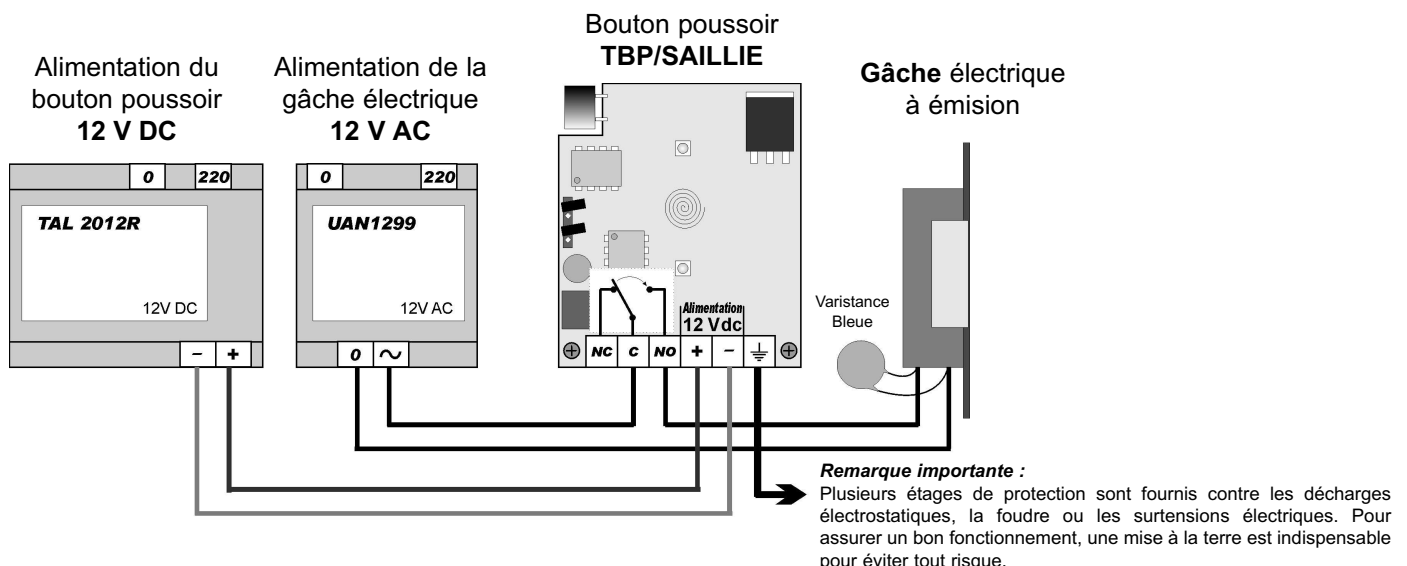
- Alimentation : 12 V DC
- Consommation : 30mA max
- Sortie relais : Contact 1A avec contacts NO / NF
- Led Rouge : Relais au repos
- Led Verte : Relais activé
- Plage de température : -15° à 55°C (intérieur)
- Taux d'humidité : Jusqu'à 95%
- Dimensions (mm) : 92H x 51L x 25P
- Boîtier : Moulé en fonte d'aluminium
- Plaque frontale : Acier
- Indice de protection : Ip54

4. Instruction de montage du bouton poussoir.

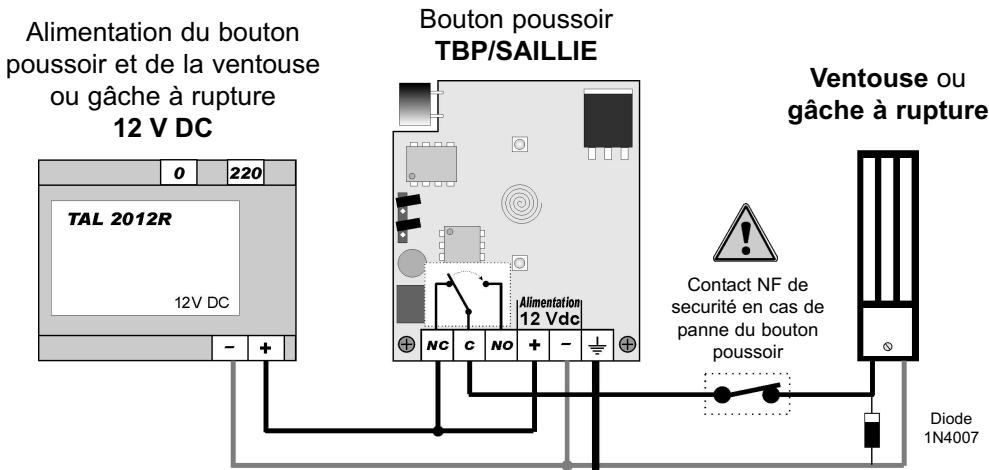
1. Le produit doit être placé sur un mur de surface plate.
2. Placer le gabarit de perçage à l'endroit approprié. Percer les trous comme indiqué.
3. Enfoncer les 3 chevilles dans les trous.
4. Faire passer les câbles à travers la plaque arrière.
5. Fixer la plaque fermement au mur à l'aide des vis de 4x30 mm.
6. Raccorder les câbles.
7. Faites coulisser de haut en bas le boîtier sur la plaque arrière.
8. Placer la vis de sécurité de 3x6mm en dessous de la face avant et utiliser l'outil livré.

5. Câblage du bouton poussoir.

5.1. Câblage avec une gâche électrique à émission :



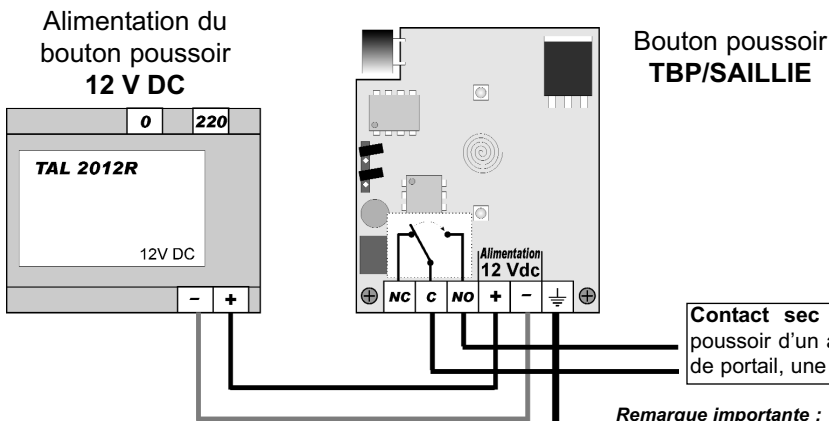
5.2. Câblage avec une ventouse ou gâche à rupture :



Remarque importante :

Plusieurs étages de protection sont fournis contre les décharges électrostatiques, la foudre ou les surtensions électriques. Pour assurer un bon fonctionnement, une mise à la terre est indispensable pour éviter tout risque.

5.3. Câblage en contact sec libre de potentiel :



Contact sec libre de potentiel pour commander l'entrée bouton poussoir d'un appareil auxiliaire tel qu'un clavier codé, un automatisme de portail, une centrale de contrôle d'accès ect...

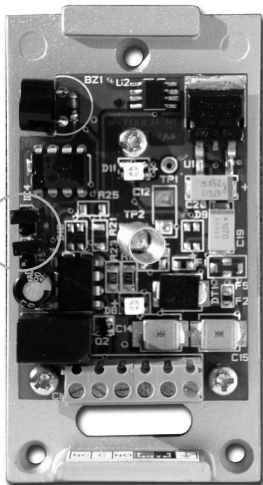
Remarque importante :

Plusieurs étages de protection sont fournis contre les décharges électrostatiques, la foudre ou les surtensions électriques. Pour assurer un bon fonctionnement, une mise à la terre est indispensable pour éviter tout risque.

6. Fonctionnement et programmation.

Le bouton poussoir TBP/SAILLIE peut fonctionner en mode Marche / Arrêt ou Impulsionnel. La durée est obtenue à l'aide des cavaliers. Les cavaliers J4 et J5 sont utilisés pour sélectionner la durée d'impulsion.

Cavalier J4 et J5 pour la programmation mode de fonctionnement



Le tableau indique la position des cavaliers dans les différents modes.

Opération	Cavalier J4	Cavalier J5	Position de J4 et J5
Mode Marche / Arrêt	Fermé	Fermé	
3 secondes	Ouvert	Ouvert	
5 secondes	Ouvert	Fermé	
10 secondes	Fermé	Ouvert	

Remarque :

Le mode d'activation du relais doit être sélectionné lorsque le TBP/SAILLIE n'est pas alimenté. Toute modification implique la coupure de l'alimentation au préalable. Quelques secondes sont nécessaires avant de réalimenter le système.

Normes de sécurité : Immunité : Le produits répond aux normes EN50082-2 (EN61000-4-2, EN61000-4-3, EN61000-4-4, EN61000-4-5, EN61000-4-6)



Selon les Directives Européennes 2002/95/EC et 2002/96/EC
Ce produit est en conformité avec la norme ROHS pour la restriction des substances dangereuses (Directive 2002/95/CE) et ce produit ne doit pas être déposé avec les ordures municipales mais doit être remis aux organismes gouvernementaux ou municipaux indiqués et désignés à cet effet pour permettre leur récupération et leur réutilisation selon la directive WEEE (Directive 2002/96/CE).w.e.f 1st july/2006